

gration adopté par le gouvernement. Il nous a dit que, d'après les renseignements particuliers qui lui ont été communiqués — mais dont aucun de nous n'a eu connaissance — l'an dernier, 8,000 émigrants sont venus des Etats-Unis en Canada.

M. RICHEY : J'ai dit que, sur 8,000 émigrants, 2,000 sont venus en Canada.

M. MACKENZIE : Oui, et les 2,000 qui sont d'abord venus des Etats de l'Est en Canada, par Ogdensburg et Montréal, ont été classés comme Américains (bien que ce ne fussent, en réalité, que des Canadiens revenant au pays,) et lorsqu'ils ont passé à Détroit et Sarnia pour se rendre dans les Etats de l'Ouest et à Manitoba, ils ont encore été classés parmi les émigrants venant des Etats-Unis ; cette méthode de calcul a tout simplement pour effet de doubler les chiffres. Mais l'honorable monsieur ne nous a pas dit combien de Canadiens sont partis d'Halifax et du port de Saint-Jean pour les Etats-Unis. J'ai aussi des renseignements particuliers, bien qu'ils ne viennent pas du gouvernement, et j'apprends que de la ville représentée, en cette Chambre, par le ministre des finances, les bateaux à vapeur, outre leurs passagers ordinaires, ont emporté 6,000 émigrants partis pour s'établir aux Etats-Unis. Je ne saurais dire combien il en est parti par les chemins de fer ou les navires faisant le cabotage. Il y a quelques jours, j'ai vu le rapport du consul des Etats-Unis à un port qui se trouve dans mon propre comté. De ce seul document il appert que 24,000 canadiens ont passé à ce port pour aller s'établir aux Etats-Unis. Au lieu de nous adresser mutuellement des félicitations, nous avons double raison de déplorer le triste état du commerce et des affaires qui oblige un si grand nombre de nos concitoyens à chercher refuge en pays étranger.

On nous demande encore de nous féliciter parce qu'un grand nombre de nos concitoyens ont quitté les anciennes provinces pour les territoires du Nord-Ouest. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de se féliciter de ce que la population d'une province émigre dans une autre. Nous pourrions nous féliciter à bon droit si l'on nous signalait une forte immigration des "vieux pays." Mais les honorables messieurs de la droite semblent redouter pareille immigration, puisque, dernièrement, ils ont promulgué un arrêté du con-

M. MACKENZIE.

seil interdisant à tout émigrant de débarquer à Halifax, s'il n'est pas porteur d'une somme de \$20, au moins ; c'est ainsi que ces messieurs encouragent l'immigration. Je ne les blâme pas de décourager une émigration d'Europe qui ne nous convient pas. Je sais qu'à Toronto, on se plaint amèrement que chaque semaine, il arrive des centaines d'émigrants qui ne conviennent pas du tout au Canada, qui ne connaissent rien en agriculture, mais qui, comme indigents, ont été envoyés en Canada avec des billets de faveur. On devrait encourager la classe agricole à se diriger vers notre pays et ne pas l'arrêter sur la côte en lui demandant de produire vingt piastres. Voilà où en sont les choses en ce qui concerne l'immigration et je suis surpris que le député d'Halifax, avec sa franchise ordinaire, n'ait point constaté leur état réel. Quelques députés m'informent que dans le convoi par lequel ils sont venus de l'Est, il y avait six ou sept familles dont quelques-unes, sinon toutes, venaient d'un comté appelé Cumberland et que plusieurs de leurs enfants, — soit dit en passant, — portaient le nom de Tupper. Ce convoi, comme un train sur deux qui parcourent la ligne de l'Intercolonial, a eu deux ou trois accidents, et, dans les wagons, le nom de Tupper a été mentionné plusieurs fois, sur un ton rien moins que flatteur ; mais un des bambins porteur de ce nom illustre, était fort incommode et a requis des soins particuliers. Un autre faisait du tapage et lorsque le convoi a déraillé, le bruit s'est apaisé et une autre voix a fait entendre ces mots : "Silence, petit monstre, n'éveille pas Tupper." Mon opinion est qu'il faut éveiller Tupper et si ces émigrants canadiens y ont réussi c'est un résultat qui vaut mieux que toutes les félicitations que nous pourrions nous adresser mutuellement sur un état de choses qui n'existe pas.

On nous dit que la loi de faillite et celle qui concerne le cours monétaire vont être refondues, et l'honorable député d'Halifax, — parlant toujours, je suppose, d'après les informations spéciales qui lui ont été communiquées, — nous affirme que l'on va faire une nouvelle émission de billets du Canada. J'ignore si les honorables messieurs de la droite ont pris au sérieux et résolu d'adopter les fantaisies badines de l'honorable député de Norfolk Sud, (M. Wallace,) mais les airs protecteurs que prend ce monsieur semblent